

CHRONIQUE

Maladies de quarantaine: restons vigilants!

R. Schwärzel, Station fédérale de recherches en production végétale de Changins, CH-1260 Nyon 1

Résumé

La Confédération a l'obligation légale de gérer la menace que représentent, pour les plantes cultivées, de nombreuses maladies de quarantaine. Pour assumer ce défi, une collaboration étroite entre de nombreuses instances est indispensable.

Les douanes sont tenues de protéger notre pays de l'introduction d'agents pathogènes. Leur service phytosanitaire exige, de la part des importateurs, des déclarations en conformité avec nos règles. Cette surveillance administrative est complétée par des prélèvements d'échantillons à la frontière et par des analyses dans les laboratoires des stations fédérales. Ces contrôles deviennent de plus en plus difficiles du fait de la mondialisation du commerce et de la forte augmentation des échanges de matériel végétal. Des collectionneurs ou des fraudeurs peuvent malheureusement échapper à la surveillance et l'introduction d'une maladie n'est jamais impossible. A l'avenir, un passeport phytosanitaire remplacera le certificat phytosanitaire actuel et devra garantir la qualité sanitaire de toute marchandise végétale en circulation.

Les cantons ont l'obligation de surveiller la présence des maladies de quarantaine sur leur territoire. Les services phytosanitaires sont chargés des prélèvements d'échantillons et de bloquer les zones considérées comme infectées.

Les spécialistes des stations fédérales maintiennent des laboratoires capables d'identifier les maladies de quarantaine. Ces chercheurs doivent connaître les symptômes, la biologie et les méthodes de détection des micro-organismes pathogènes. Ils s'informent régulièrement de l'extension géographique de ces maladies dans le monde et en particulier dans les pays fournisseurs, afin de réduire les risques d'introduction.

Cet effort coûteux est réalisé en la quasi-absence de maladies de quarantaine en Suisse. Personne n'ose imaginer l'investissement qui deviendrait nécessaire le jour où nous serions confrontés à la présence confirmée de l'une d'entre elles!